

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



AMÉNAGEMENT

INAUGURATION DE LA CITÉ DE L'ENFANCE

La cité de l'Enfance, née de la restructuration du groupe scolaire André-Bonnenfant, a été inaugurée le mardi 26 mars à 17h30.



Sylvie Habert-Dupuis, première adjointe au maire chargée de l'Éducation, de la Jeunesse et des Relations Internationales : « La livraison d'un groupe scolaire adossé à une crèche est un marqueur fort, au cours d'un mandat. Nous sommes satisfaits de mettre à disposition des enfants et du personnel scolaire, périscolaire et de la petite enfance un outil de travail qui va permettre à chacun de s'épanouir le mieux possible ».

Lancée en 2021, la restructuration du groupe scolaire André-Bonnenfant a été achevée en fin d'année 2023, permettant aux élèves, accueillis dans des locaux provisoires sur le square Giraud-Teulon, de regagner progressivement leurs salles de classe. Depuis le mois de janvier 2024, les effectifs sont au complet au sein de la cité de l'Enfance.

Le groupe scolaire, qui abrite désormais une crèche (22 berceaux), a vu sa capacité augmenter afin de pouvoir accueillir, dans quelques années, les enfants du quartier de l'hôpital, encore en construction et sectorisé sur la cité de l'Enfance. Cette augmentation répond également à l'évolution des pratiques scolaires (classes plafonnées à 24 élèves en grande section, CP et CE1). L'école maternelle possède une capacité maximum de sept classes, l'école élémentaire peut en accueillir jusqu'à 12, contre six et dix avant les travaux.

La requalification du bâti, qui date de la fin du XIXe siècle pour l'école élémentaire et de 1988 pour l'école maternelle, a permis d'optimiser la performance énergétique et l'accessibilité globale du groupe scolaire, de sorte à respecter les nouvelles réglementations et à offrir un lieu adapté à sa fonction première, l'éducation. Cette requalification a été pensée en lien avec l'Architecte des bâtiments de France, les enseignants et leurs équipes pédagogiques, les parents d'élèves et le personnel périscolaire de la Ville et conduite par Joly & Loiret.

Responsable de la Communication

Clélia HUET
clélia.huet@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 18



www.saintgermainenlaye.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



AMÉNAGEMENT

Sur près de 3 000m² de surface utile, la cité de l'Enfance offre des espaces mutualisés et modulaires (deux restaurants scolaires, des espaces dédiés au périscolaire, une nouvelle salle polyvalente pouvant être mise à disposition des associations le soir, une salle de motricité...). Une noue paysagère a été créée dans la cour d'école, son sol étant légèrement incliné afin que les eaux de pluie viennent nourrir les plantes. L'objectif de cette végétalisation est d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur, d'une part, et une approche pédagogique liée à la nature et la biodiversité d'autre part. Le revêtement clair de la cour a été choisi afin de minimiser les effets d'îlot de chaleur.



Les accès au groupe scolaire se font désormais via la rue des Joueries pour l'école élémentaire et la crèche, et via la rue Jouy-Boudonville pour les élèves de maternelle. Les aménagements de voirie autour de la cité de l'Enfance se poursuivront cette année, notamment dans la rue des Joueries, afin d'offrir aux enfants et leurs parents un environnement apaisé et sécurisé pour la rentrée de septembre 2024.

Marillys Macé, maire-adjointe chargée de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des Bâtiments : « La restructuration du groupe scolaire Bonnenfant montre parfaitement que le patrimoine n'est pas figé et que nous pouvons toujours le faire évoluer afin qu'il réponde aux exigences de transitions. La cité de l'Enfance est un projet éducatif mais également environnemental ».

Porté par la Ville de Saint-Germain-en-Laye, le projet a été cofinancé par l'Etat, la Région Île-de-France, le conseil départemental des Yvelines, la Caisse d'allocations familiales des Yvelines et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



Yvelines
Le Département



Responsable de la Communication

Clélia HUET
clélia.hu@ saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 18



www.saintgermainenlaye.fr